

Géothermie : A quand l'analyse des bâtiments de Haute-Sorne, Boécourt et Saulcy telle que voulue par le Parlement jurassien ?

Loïc Dobler (PS)

Le 27 mars 2019, le Parlement jurassien acceptait une motion de groupe socialiste qui demandait qu'une analyse comprenant l'ensemble des bâtiments d'un périmètre minimum correspondant aux commune de Haute-Sorne, de Boécourt et de Saulcy soit réalisée au frais des promoteurs.

A l'époque, le Gouvernement jurassien était dans l'attente d'un rapport des autorités coréennes et proposait de refuser ladite motion. Avant cela, il avait signé une convention avec les promoteurs et la commune de Haute-Sorne. Plus tard, il envisagera de résilier l'autorisation du projet de géothermie à Glovelier. Enfin, il a récemment décidé d'aller de l'avant dans ce projet.

Douleurs articulaires et déchirures musculaires ne semblent pas effrayer l'Etat jurassien.

Le Gouvernement jurassien a deux ans pour réaliser les motions acceptées par le législatif cantonal. Avec une année supplémentaire, nous ne doutons pas que l'Etat jurassien ait concrétisé les démarches permettant la réalisation de la motion du groupe socialiste.

Aussi, nous prions le Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :

- 1. Quelles démarches ont été entreprises suite à l'acceptation de la motion socialiste le 27 mars 2019 par le Parlement jurassien ?**
- 2. Les promoteurs ont-ils accepté de réaliser une analyse avant les travaux de l'ensemble des bâtiments dans le périmètre minimum évoqué ci-dessus ?**
- 3. Dans quel délai l'analyse sera réalisée ?**

D'avance nous remercions le Gouvernement jurassien de ses réponses.

Loïc Dobler (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 04 février 2022

Documents annexés